

Rapport de la commission ad'hoc pour le préavis municipal :

11-2012 – Demande d'octroi d'un crédit de 57'000.- CHF pour financer le remplacement de la conduite d'eau potable permettant le bouclage du réseau entre le chemin des Dailles et le chemin de l'Orgevaux

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers,

La commission composée de Madame Bron et Messieurs Jean-Daniel Pelloux et Jean-Louis Genre, s'est réunie une seule fois le mardi 4 septembre 2012.

Les membres de la commission remercient Monsieur Christian Durussel pour la clarté des explications fournies sur le préavis.

Commentaires

L'état actuel, passablement vétuste, des conduites de distribution d'eau potable en fonte ainsi que la situation géologique du sol dans ce quartier de notre commune, les mouvements de terrains pouvant être fréquents, nous conduisent sans aucune hésitation à valider le bienfondé des travaux de réfection envisagés par la Municipalité.

Le choix de la mise en place de conduites en PE devrait parfaitement répondre au besoin, dans la mesure où le polyéthylène avec sa souplesse permettra d'absorber les éventuels mouvements de terrains qui pourront encore se produire sur cette conduite. De plus cette solution est de loin la plus économique par rapport à la variante n°2 qui est été évaluée à 109'000.- CHF TTC.

Conclusion

Afin de pouvoir palier rapidement aux problèmes rencontrés sur le réseau d'eau potable de notre commune en réalisant les travaux prévus par notre Municipalité, notre commission vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers, d'adopter le préavis 11-2012 tel que présenté.

Cugy le 8 septembre 2012

Jean-Louis Genre, rapporteur

Denise Bron

Jean-Daniel Pelloux